

POUR PLUS D'INFOS, RDV SUR :
WWW.ALBENC.FR

Edito du Maire

VOEUX DU MAIRE

Samedi 20 janvier 2018
à 11h00 à la salle des fêtes

INAUGURATION HALTE VÉLO ROUTE

Samedi 24 mars 2018
à 11h00

INSCRIPTIONS AUX TAP

pour le 2^{ème} Trimestre
Samedi 24 mars
de 8h30 à 11h à la mairie

RÉUNION PUBLIQUE PLU

Mercredi 25 avril 2018
à 20h00 à la salle des fêtes

Ce bulletin municipal de Janvier me donne l'occasion de vous souhaiter à tous le meilleur pour l'année 2018. L'équipe municipale et moi-même vous présentons tous nos vœux de bonheur et de très bonne santé pour cette nouvelle année.

2018 sera encore très riche en événements festifs et mon stylo n'est pas prêt de refroidir avec toutes les autorisations de buvette que je vais signer grâce au dynamisme de nos associations.

Vous trouverez dans ce journal deux articles très importants concernant la vie de notre commune :

- Le recensement de la population du 18 janvier au 17 février 2018.
Votre participation est primordiale, merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.
- 4 pages sont consacrées à la révision du Plan Local d'Urbanisme dont la procédure est en cours.

3 dates sont à retenir :

Les vœux du Maire, le samedi 20 janvier 2018 à partir de 11h. Vous êtes tous conviés à venir rencontrer les nouveaux habitants et les petits albinois nés en 2017. Le samedi 24 mars, aura lieu l'inauguration de l'aire d'accueil de la Vélo-route, des jeux pour enfants et du terrain multisports et enfin la réunion publique du mercredi 25 avril pour la révision du PLU.

J'espère avoir le plaisir de vous rencontrer à ces occasions et de partager ces moments conviviaux avec vous.



André Vallin nous a quitté.

André Vallin est décédé à son domicile le 11 janvier. Depuis de nombreuses années, il était le correspondant du Dauphiné Libéré et couvrait les événements Albinois. Depuis la création du site web de la commune de l'Albenc, en 2008, il nous avait rejoint pour former le noyau dur de notre équipe de webmaster communaux. Il avait pris très au sérieux son rôle en créant la rubrique Brins d'actualité du site, reportage en photos de la vie Albinoise. Nous lui rendons hommage et présentons nos sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

J'apprends une nouvelle terrible, un ami vient de nous quitter, un ami attentif, un ami drôle, un ami attentionné, sérieux dans ses engagements.

*« Dédé, tu nous as quitté ça y est tu as fait le grand saut...
tu aurais répondu...à l'élastique, avec ton humour décalé et si vrai...*

*Tu t'es bien battu mais cette chienne de vie, t'as laissé tomber,
t'inquiète pas tu es dans nos cœurs à tout jamais,
Bien à toi, amitié sincère » Ghislaine*

Sommaire

Echos du Conseil / Ecole	p.2
Recensement / Etat civil	p.3
Dossier PLU	p.4-5
Dossier PLU	p.6-7
Echos de l'interco	p.8-9
Vie Associative	p.10-11
Mémoire de l'Albenc	p.12

Tous les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité sur albenc.fr

Conseil du 3 mai 2017 :

- Délibération pour autoriser l'acquisition de la parcelle ZK 188 pour l'élargissement de la route du Pont afin de permettre aux poids lourds de tourner après le pont de Peccatière.
- Vote des subventions aux associations pour un montant de 16 671 €.
- Délibération pour autoriser Madame le Maire à demander une évaluation des commerces ayant fait l'objet du programme de revitalisation du centre bourg.
- Compte-rendu des différentes commissions intercommunales.

Conseil du 7 juin 2017 :

- Délibération pour autoriser Madame le Maire à réaliser un emprunt de 70 000 € pour financer la halte vélo-route, les jeux pour enfants et le terrain multisport à un taux de 1.48% sur 15 ans.
- Délibération pour autoriser Madame le Maire à demander différentes subventions pour le projet halte vélo route.

Conseil du 30 juin 2017 :

- Délibération pour prescrire la révision du PLU communal.
- Election des grands électeurs en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2017 :
 - Véronique SCARINGELLA, conseillère municipale
 - Christian JOLLY, conseiller municipal
 - Marlène MANTEGARI, conseillère municipale
- délégués suppléants :
 - Brahim BASRI, conseiller municipal
 - Anne-Laure ROUQUAIROL, conseillère municipale
 - Gérard CAMBON, conseiller municipal
- Délibération pour autoriser Madame Le Maire à entreprendre la réfection de voiries communales en mauvais état pour un montant de 103 835.10€ HT.
- Suppression de la garderie du vendredi soir pour insuffisance de fréquentation à compter de la rentrée 2017/2018.

Conseil du 6 septembre 2017 :

- Délibération pour autoriser Madame le Maire à signer la convention des frais de participation du Centre Médico Scolaire pour 2016-2017.
- Délibération autorisant Madame le Maire à signer la convention d'accès des collectivités et associations aux déchèteries de Vinay, Saint Sauveur, Saint Quentin sur Isère (dissolution du SMICTOM et reprise de la compétence par la Communauté de Communes).
- Adhésion de la commune au CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement)

Conseil du 4 octobre 2017 :

- Suite au changement de logiciel de bureautique, il convient de résilier l'ancien logiciel Berger Levraut à la date d'échéance.
- Le Diable au Thym est en liquidation judiciaire. Nous sommes propriétaires des murs. Nous nous sommes rapprochés du liquidateur pour solder cette affaire. Le conseil espère qu'un repreneur se présente.
- Le Conseil communautaire a voté le passage à la taxe pour le règlement des ordures ménagères. Prochainement, le montant des ordures ménagères sera intégré à la taxe foncière. Il y avait trop d'impayés avec la redevance.

Conseil du 8 novembre 2017 :

- Délibération pour regrouper et lister les différents tarifs communaux.
- Signature de la convention de prestation de service pour le nettoyage des points d'apports volontaires avec la Communauté de Communes.
- Délibération pour autoriser Madame le Maire à faire les demandes de subventions.
- Refus du conseil municipal de voter l'indemnité de conseil allouée au comptable public chargé des fonctions de Receveur des Communes et Etablissements Publics Locaux.
- Le conseil municipal vote POUR le retour à la semaine de 4 jours à l'école primaire et maternelle pour la rentrée 2018/2019.

Conseil du 6 décembre 2017 :

- Autorisation de Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) pour continuer à régler les factures d'investissement avant le vote du budget 2018.
- Admission en non-valeur pour la somme de 9885.95€.
- Délibération concernant la rémunération des 2 agents recenseurs.
- Signature d'une convention de travaux pour la montée d'escalier, 16 impasse du palais de justice.
- Participation financière de 50€ pour le remplacement du drapeau de la FNACA Vinay.
- Autorisation de Madame le Maire à signer la convention de passage sur les sentiers de randonnée gérés par le Département (PDIPR)
- Modification des statuts de "Saint Marcellin Vercors Isère Communauté" pour la compétence eau potable et assainissement collectif et non collectif.

Le retour à la semaine des 4 jours pour la rentrée 2018

Le Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, dispose que « Saisi d'une proposition conjointe d'une commune ou d'un établissement public de coopération intercommunale et d'un ou plusieurs conseils d'école, le directeur académique des services de l'éducation nationale, agissant par délégation du recteur d'académie, peut autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire »

Ce nouveau texte permet, par dérogation, de revenir à l'état antérieur et autorise la semaine de 4 jours de classe avec un maximum de 6 heures de classe par jour, sans augmentation du temps scolaire sur l'année ou la semaine. Le texte prévoit que la demande soit déposée par la commune et le conseil d'école.

• En octobre 2017, une enquête émanant de la commune a été menée auprès des parents d'élèves pour connaître leur avis sur ce sujet. Les réponses des parents ont été majoritairement en faveur du retour à la semaine de 4 jours.

Retour à la semaine des 4 jours :

OUI (102 sur 140 = 73%) NON (29 sur 140 = 21%) BLANC (9 sur 140 = 6 %)

- Lors du conseil d'école du 7 novembre 2017, le conseil d'école a voté cette modification du rythme scolaire (11 OUI, 3 NON et 3 abstentions).
 - Enfin, le 08 novembre, le conseil municipal a voté en faveur du rétablissement de la semaine d'école sur 4 jours. (9 POUR, 3 abstentions)
- Un dossier de demande de modification de l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018 a donc été déposé au rectorat.



RECENSEMENT

de la population 2018

www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr



Insee & votre commune

Voici les 2 agents recenseurs qui passeront chez vous entre le 18 janvier et le 17 février 2018.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.



Jacqueline PEVET / Marie-Laure PEVET



Après 16 années de travail en qualité de commercial, c'est à la **Pizzeria ART & PIZZA** que Mickaël TATANGELO, ancien pâtissier, a décidé de poser ses valises. Il a en effet repris, depuis le 15 novembre dernier, le fond de commerce anciennement tenu par Céline LAPIO.

La formule reste la même et à la carte on trouve toujours des pizzas, des paninis et des formules « Snack » (sandwichs, frites, salades...). Il propose également des plats à emporter et notamment des lasagnes tous les jeudis. Il projette de proposer par la suite des gnocchis maison ainsi que des calzones.

LES HORAIRES D'OUVERTURE RESTENT INCHANGÉS :

le mercredi soir, le jeudi, vendredi et samedi midi et soir et le dimanche soir.

Tél : 06-16-48-62-95



NOUVEAU À L'ALBENC

Dupont Laurianne est heureuse de vous annoncer son installation en tant qu'Infirmière libérale à la maison médicale de L'Albenc (9 rue Sahatani).

Service à domicile et sur rendez vous.

Heures de permanence :

lundi et mercredi de 7h à 7h45.

LA COMPAGNIE DE TAXIS

de Mme Chrystelle GERVY assure désormais l'activité de taxis sur la ligne Saint Gervais - L'Albenc, en remplacement de M. GHEZA. Le lieu de stationnement des taxis à L'Albenc est place Jean Vinay.

Contacts :

• téléphone : 06 41 00 75 07 ou 06 81 19 08 81

• courrier électronique : compagnie-taxis@orange.fr

Cette compagnie assure des transports privés et des transports médicaux assis.

Bienvenue à Mme GERVY et merci à M. GHEZA qui a assuré ce service de très nombreuses années



Etat Civil



DECES

JARLAN Bernard
6 septembre 2017

PICAT Gérard
27 novembre 2017

CARBONARI
épouse CHABANIS Armida
6 décembre 2017

MARTEL RIVIERE Paul
22 décembre 2017

VALLIN André
11 janvier 2018

MARIAGES

Elodie CRUBLET et
Romain VIVES
21 octobre 2017

Cindy NOEL et
Joris MATTERA
28 octobre 2017

NAISSANCES

PITALIER KAMEL Lila
07 octobre 2017

FERREIRA Mélyne
03 novembre 2017

Par délibération en date du 23 Juin 2017, le Conseil Municipal de la commune de l'Albenc a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme pour porter un nouveau projet de territoire dans le respect de l'intérêt général et des nouvelles exigences réglementaires.

Qu'est ce qu'un Plan Local d'Urbanisme ?

Le PLU est un **document stratégique et réglementaire** qui détermine à l'échelle de la commune les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les dix prochaines années. Il permet de gérer et de réglementer le droit du sol et de la construction sur la commune.

OU, QUOI, COMMENT construire ?

Le nouveau cadre législatif

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain de 2000 et la loi Urbanisme et Habitat de 2003 ont profondément modifié le Code de l'Urbanisme pour promouvoir un développement urbain plus solidaire et plus durable avec la volonté de rechercher un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels.

Et le Grenelle de l'Environnement ?

Le PLU doit désormais intégrer les objectifs de la loi portant Engagement National pour l'Environnement, dite Grenelle II de 2010 : promouvoir un habitat économe en énergies, réduire la dépendance aux déplacements motorisés, préserver la diversité écologique des territoires, assurer un développement urbain privilégiant le renouvellement du bâti existant pour lutter contre l'étalement urbain.

Aujourd'hui la loi Accès au Logement et un Urbanisme Renové (ALUR) votée en 2014, vient compléter le dispositif législatif existant.

Les documents du Plan Local d'Urbanisme

Le rapport de présentation

Ce document comprend le diagnostic de la commune (diagnostic territorial, environnemental et démographique). Il expose les contraintes du territoire et définit les enjeux. Il explique les choix retenus et leurs incidences sur l'environnement.

Les annexes

Le Plan Local d'Urbanisme contient également des pièces annexes telles que le plan des servitudes d'utilité publique, le zonage d'assainissement des eaux pluviales et des eaux usées, la carte des aléas ...

On identifie les enjeux dans le rapport de présentation et on les décline en objectifs dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Il s'agit de la politique arrêtée par le Conseil Municipal en matière d'aménagement au regard du diagnostic. C'est le socle de référence du Plan Local d'Urbanisme.

On traduit réglementairement les objectifs fixés dans le Projet d'Aménagement et Développement Durables.

Le règlement écrit et graphique

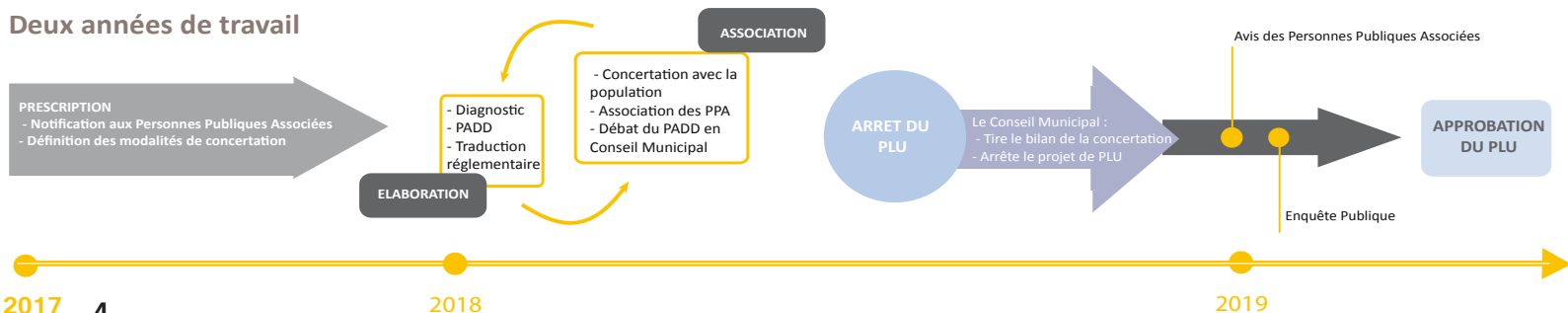
Le plan de zonage divise le territoire communal en quatre grandes catégories : les zones urbanisées (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A), les zones naturelles (N).
Le règlement écrit, propre à chacune des zones, fixe les règles générales d'utilisation du sol.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation

Elles définissent les conditions d'aménagement des secteurs d'aménagement futurs : accès, cheminements doux, formes urbaines, densités, intégration paysagère ...

Les grandes étapes de la révision du Plan Local d'Urbanisme

Deux années de travail

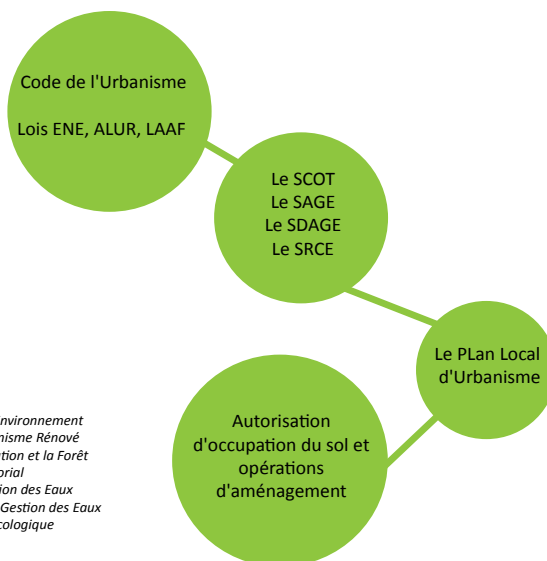


Le lien avec les documents supra-communaux

Le Plan Local d'Urbanisme constitue un document d'urbanisme réglementaire qui vient s'inscrire dans une hiérarchie établie des plans et schémas ayant une action sur l'aménagement du territoire.

Ainsi, le Plan Local d'Urbanisme doit respecter les orientations des documents de rang supra-communal.

*Loi ENE : Loi portant Engagement National pour l'Environnement
Loi ALUR : Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renoué
Loi LAAF : Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt
Le SCOT : Le Schéma de Cohérence Territorial
Le SAGE : Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
Le SDAGE : Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
Le SRCE : Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique*



Zoom sur le Schéma de Cohérence Territorial de la Région Urbaine Grenobloise

Le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) est un outil de cohérence des politiques publiques pour coordonner et aménager durablement les territoires. Créé par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain, le SCOT constitue un document cadre à valeur réglementaire.

Le SCOT a pour but de définir un projet politique commun, à l'échelle des grands bassins de vie définissant la politique de développement, d'urbanisme, d'aménagement, de déplacements et de protection pour établir de meilleurs équilibres territoriaux. L'ensemble des collectivités concernées doit s'approprier ces objectifs et concourir à mettre en oeuvre ce cadre commun.

Ainsi, face aux ambitions données aux communes par les lois Grenelles, le SCOT a été conçu comme un outil leur permettant de franchir le cap : il donne des ordres de grandeur, il précise des principes, il chiffre des objectifs et il localise les enjeux.

Les grandes orientations du SCOT ont pour intention de rétablir des fonctionnements plus favorables à un développement autonome et solidaire des territoires.

Le SCOT de la région urbaine grenobloise prend en compte 3 échelles géographiques : le positionnement de l'agglomération vis-à-vis des territoires voisins, la région urbaine grenobloise et les sept territoires qui le composent.

Le Sud Gresivaudan fait partie des sept territoires composants le SCOT de la Région Urbaine Grenobloise.

Le SCOT et le Sud Grésivaudan

Le Sud Grésivaudan se situe dans l'aire d'influence de l'agglomération grenobloise et du Voironnais et dans l'aire d'influence du territoire de Romans-sur-Isère et de Valence. Il s'organise autour de la ville-centre de Saint-Marcellin, de la petite ville de Vinay et du bourg de Pont-en-Royans.

A l'échelle du Sud Grésivaudan, le SCOT a défini une armature urbaine organisée autour d'une ville centre, de pôles principaux, de pôles d'appui, de pôles secondaires et de pôles locaux.

Le SCOT et la commune de l'Albenc

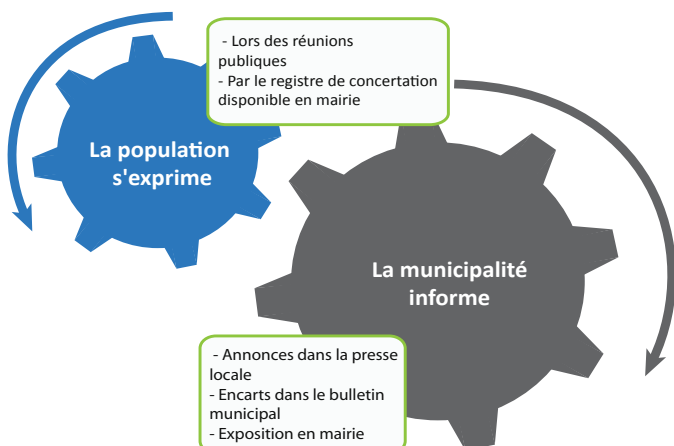
La commune de l'Albenc est identifiée comme un pôle d'appui du Sud Grésivaudan car à l'échelle du territoire, la commune est incluse dans le pôle aggloméré de Vinay, identifié comme pôle principal.

Pour ces pôles d'appui, les documents d'urbanisme locaux doivent veiller à contribuer :

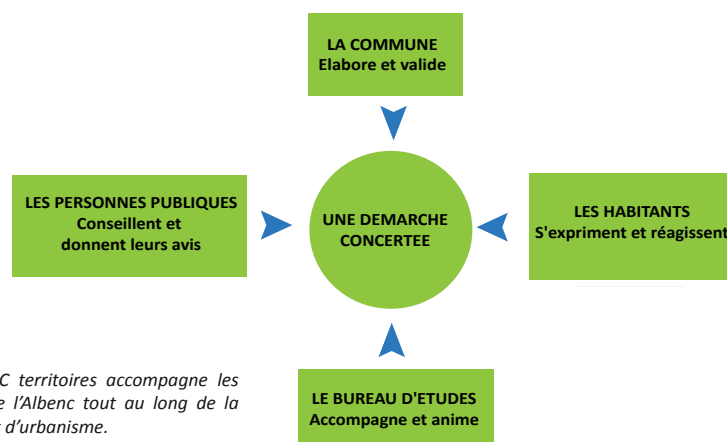
- au rayonnement du pôle principal en accueillant emplois, commerces, services et équipements dans le cadre d'une stratégie coordonnée avec ce dernier,
- diversifier l'offre d'habitat
- favoriser une stratégie d'aménagement coordonnée avec le pôle principal et les autres communes agglomérées de Varacieux et Saint Verand notamment.

A partir de cette armature urbaine, le SCOT définit des objectifs de développement : nombre de logements à accueillir, typologie des logements, possibilité d'accueil d'activités économiques ...

Les acteurs du Plan Local d'Urbanisme

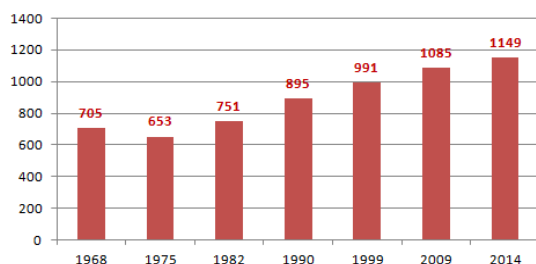


Le bureau d'études G2C territoires accompagne les élus de la commune de l'Albenc tout au long de la réalisation du document d'urbanisme.



La population et les ménages

Evolution de la population entre 1968 et 2014
Source : INSEE 2017



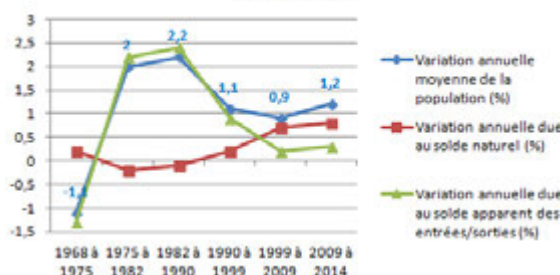
1 172 habitants est le nombre d'habitants dans la commune en 2016 (source INSEE).

La commune connaît **une croissance démographique régulière** depuis la fin des années 1975. Depuis la fin des années 1990, la croissance démographique est stable et varie entre 1%/an et 1,2%/an.

Jusqu'aux années 2000, cette forte croissance démographique est liée à **l'arrivée de population** sur le territoire. Depuis cette date, c'est **le solde naturel** qui alimente la croissance démographique.

La **population** de la commune reste **jeune** : **60% de la population a moins de 45 ans**. L'Albenc attire avant tout des **familles**. Avec **2,6 personnes/ménage**, la taille des ménages est stable depuis 1999.

Indicateur démographique
Source : INSEE 2017



Le logement

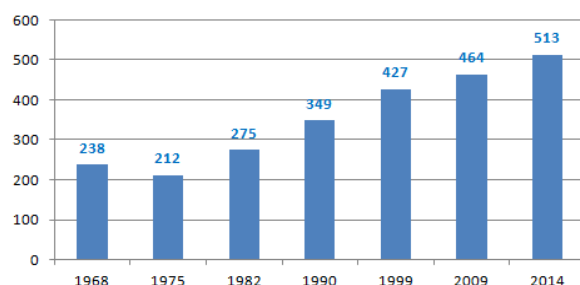
513 c'est le nombre de **logements** dans la commune au recensement 2013.

Tout comme l'évolution de la population, **l'évolution du parc de logements** a été **importante** depuis 1975.

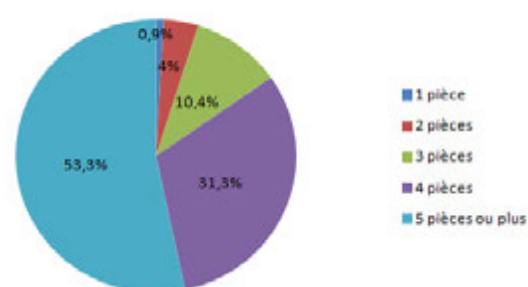
Le parc de logements est monotypé avec une domination de la maison individuelle : l'Albenc compte **85,7% de maisons individuelles** contre **14,3% d'appartements en 2014**. Près de la moitié du parc de logements est composé de 5 pièces ou plus. **77,5%** des ménages sont **propriétaires** de leur logement.

Il y a donc **un déséquilibre du parc de logement** qui ne permet pas de répondre à l'ensemble des besoins et par extension limite les possibilités de captation de nouveaux habitants.

Evolution du nombre de logements entre 1968 et 2014
Source : INSEE 2017

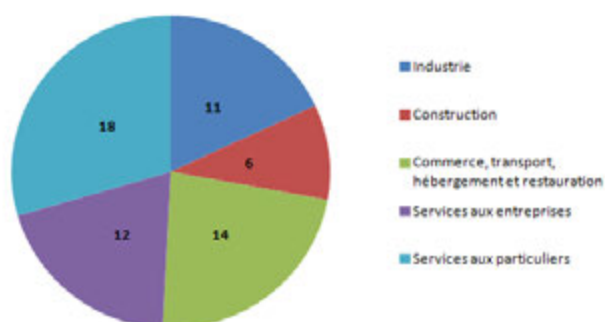


Résidences principales selon le nombre de pièce en 2014
Source : INSEE 2017



L'emploi et les activités

Nombre d'entreprises par secteur d'activité au 1er janvier 2015
Source : INSEE 2017



506 actifs (69,9%) est le nombre d'actifs ayant un emploi dans la commune en 2014 (source : INSEE).

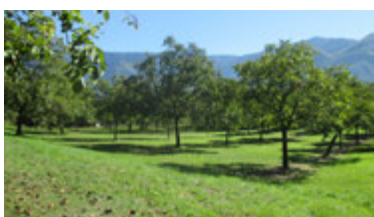
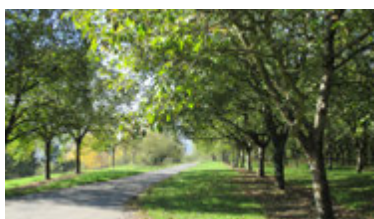
Seulement **17,9% des actifs résident et travaillent à l'Albenc** ce qui entraîne des conséquences en termes de déplacements domicile-travail. La commune est donc dépendante des pôles d'emploi voisins.

Malgré son caractère résidentiel, la commune possède **une activité propre**. L'économie locale est avant tout marquée par la sphère productive qui représente 53,4% des établissements de la commune et 60,8% des postes salariés.

Le territoire communal se situe à **l'interface entre les Chambran**, tout à fait au Nord du territoire, **et les falaises du Vercors** au Sud. C'est ce que l'on appelle **la plaine du bas-Grésivaudan et bas-Royans**, qui fait partie **des paysages ruraux patrimoniaux**.

Ces derniers se distinguent par des structures paysagères singulières qui confèrent à ce paysage une identité forte. Elles sont le résultat d'une spécialisation agricole et de modes de savoir-faire traditionnels. La plaine du bas-Grésivaudan et bas-Royans est en effet marquée par une ressource patrimoniale agricole forte, **la culture de la noix** avec l'appellation d'origine contrôlée et protégée (AOC, AOP) "Noix de Grenoble". La nuciculture est un marqueur fort du paysage avec **des alignements réguliers de noyers** qui structurent l'intégralité de la plaine.

Cet **espace** est tout à fait **perméable**, traduisant ainsi l'idée de connectivité entre les corridors écologiques, alors que la Lèze et l'Isère qui traversent cette plaine sont identifiées comme des réservoirs de biodiversité au titre de la trame bleue.



Les premiers coteaux des Chambran représentent la deuxième unité paysagère de la commune. Il s'agit là d'une **campagne vallonnée au doux relief** essentiellement recouvert par des bois.



En ce qui concerne le paysage urbain, la commune de l'Albenc s'organise principalement autour des axes de communication. On parle ainsi d'**un développement linéaire**.

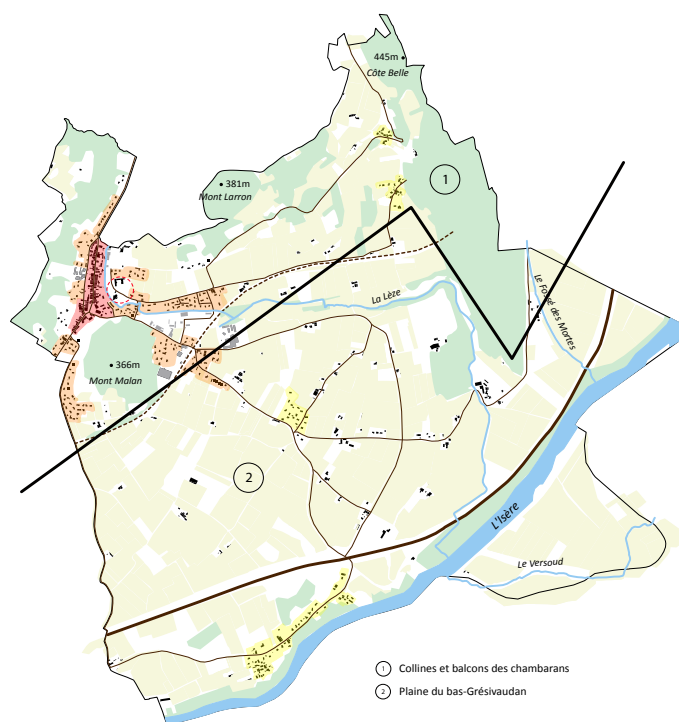
Le cœur du village, **l'entité historique de la commune**, s'organise autour de trois parallèles à **la Grande Rue** : la Rue des Terreaux, l'impasse du Palais de Justice, la Rue du Pressoir. Le bourg présente les caractéristiques d'**un village rue**, étiré le long de la Grande Rue, axe structurant de la commune. **Le bâti est en ordre continu et s'implante à l'alignement de la voie**. On retrouve ici **une forte densité**. Si la Grande Rue était historiquement animée par des commerces, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Très passante et occupant toute la largeur, celle-ci a perdu sa vocation piétonne.



Depuis cette entité historique, **le développement de la commune s'est poursuivi** le long de la Route de la Gare et de Peccatière **sous forme d'opération d'ensemble**. **Les formes bâties** sont ici **plus lâches** : les constructions s'implantent au milieu de vastes parcelles.



La plaine agricole de la commune est occupée par **de nombreux hameaux ou groupements bâties historiques** comme les hameaux de Pierre-Brune ou de Chapuisière. Ces hameaux présentent **des ensembles d'architectures typiques de qualité**. Ils sont valorisés par leur position remarquable et leur environnement agricole ou naturel.



- Espace agricole à protéger
- Espace naturel à protéger
- Cours d'eau à préserver
- Entité urbaine historique
- Extensions pavillonnaires
- Hameaux principaux
- Bâti diffus
- Activités économiques
- Equipements communaux
- Infrastructures de transport

Maison de santé pluridisciplinaire à Saint Marcellin



A Saint-Marcellin Vercors Isère, comme dans de nombreux territoires en France, la démographie des praticiens de santé est vieillissante.

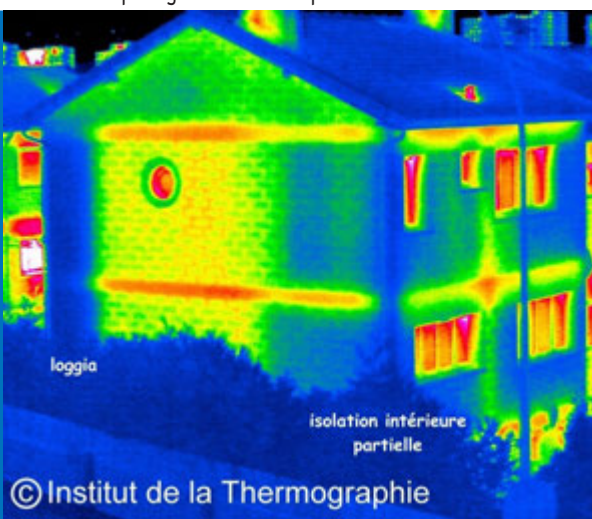
« Sous l'impulsion de Laura Bonnefoy, les élus et un groupe solide de professionnels de santé ont pris en main leur destin, pour coproduire une politique locale de santé, visant le maintien et développement de l'offre de soins » rappela Frédéric De Azevedo (président de l'intercommunalité) lors de l'inauguration (le 7 octobre 2017).

Une nouvelle pratique de la prise en charge des patients et de l'exercice des soins est imaginée par les professionnels de santé. Cette réflexion aboutit à la validation d'un projet de santé enteriné par l'agence régionale de santé (ARS) et la création d'un nouvel outil : une maison de santé pluridisciplinaire (MSP). L'intercommunalité finance les travaux de construction du bâtiment, dont les coûts restant à charge (hors subventions) seront remboursés par les loyers versés par les professionnels de santé. Implantée à Saint-Marcellin, à proximité des infrastructures de transport (gare, autoroute...) et des aires de population principales, la maison de santé pluridisciplinaire a un rayonnement intercommunal. **Après la densification des effectifs (notamment les médecins), viendra celui de l'essaimage, où les praticiens de la MSP consulteront dans les communes dépourvues de professionnels.**

Ouverte depuis le 4 septembre 2017, la maison de santé pluridisciplinaire accueille **5 médecins, 1 infirmière Asalée (action de santé libérale en équipe) et 2 libérales, 3 kinés, 3 psychologues, 1 diététicienne, 1 orthopédiste orthésiste, 1 orthophoniste, 1 orthoptiste et le laboratoire de biologie médicale.**

Lors de l'inauguration, Pierre Ortega, médecin généraliste et porte-parole du groupe de professionnels, insista sur la philosophie du projet. Leur association au sein du même espace est l'expression de leur volonté de travailler sur une dynamique de groupe, pour proposer de nouvelles méthodes collectives de prise en charge des patients et pour attirer de nouvelles générations de praticiens moins enclins à l'exercice isolé de leur activité.

Avec l'avènement de la première étape du projet de santé, Saint-Marcellin Vercors Isère communauté amorce progressivement sa transition vers une évolution de la pratique de la santé, où les coopérations entre professionnels seront renforcées pour le plus grand bien des patients.



J'arrête de chauffer les petits oiseaux. Comme chaque hiver, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté organise une soirée thermographique pour faire la chasse aux déperditions de chaleur dans les logements et bâtiments.

Cette année, c'est à Saint-Marcellin que l'Espace Info Energie (AGEDEN) fait étape. Bloquez dès à présent votre agenda pour la soirée du 22 février. Vous avez rendez-vous à Saint-Marcellin pour une réunion d'information sur l'isolation thermique organisée par la communauté de communes dans le cadre de son action en faveur du climat. Après un temps de démonstration en salle (au chaud), vous entrerez dans le vif du sujet lors d'une déambulation dans les rues de la ville, caméra thermique au poing, pour repérer les points faibles des bâtiments. Cédric Raynel, Conseiller Info Energie à l'AGEDEN (Espace Info



Premières neiges au domaine nordique des Coulmes

Cette saison les flocons de neige ont tombé de bonheurs sur les Coulmes et surtout, le manteau blanc est resté suffisamment garni pour permettre d'ouvrir le domaine nordique intercommunal les week-ends dès la fin novembre. L'occasion pour les sportifs, les randonneurs, les familles de s'adonner au ski de fond, aux raquettes ou à la luge à moins de 30 minutes de chez soi ! L'hiver aux Coulmes, c'est aussi des animations (descentes aux flambeaux, carnaval...) organisées par les foyers à Presles et Rencurel (voir toutes les dates ci-contre).

Conseil de développement, le regard citoyen

Voulu par Frédéric De Azevedo et Jean-Michel Revol (président et vice-président de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté), le conseil de développement est l'instance citoyenne de l'intercommunalité.

Après l'organisation du renouv_LAB (en mai à Saint-Antoine l'Abbaye) et une série de réunion en septembre (à Saint-Marcellin, Vinay et Pont en Royans) pour présenter les modalités de participation des habitants aux projets et initiatives des élus intercommunaux. Le 3 octobre, une trentaine de citoyens volontaires se sont réunis au Couvent des Carmes pour la constitution du nouveau conseil de développement. Depuis les membres ont travaillé sur leur organisation : gouvernance, implication des membres au sein des commissions intercommunales, communication interne... En janvier 2018, le conseil de développement validera les principes de son organisation.

Vous êtes intéressés, vous souhaitez vous investir :
conseil.developpement@saintmarcellin-vercors-isere.fr

Soirée thermographie

Energie) vous aidera à manipuler le matériel. Rien de tel que le réel pour sensibiliser à l'efficacité énergétique et saisir les clefs pour réduire sa consommation de chauffage et au final sa facture. Après la soirée, il sera proposé aux participants d'emprunter une caméra thermique afin qu'ils repèrent chez eux les anomalies thermiques et puissent engager des travaux de rénovation tout en bénéficiant de subventions. Le thermo-kit sera disponible en prêt après le 22 février. Les dates d'emprunts/rendus ainsi que le rendez-vous d'analyse avec le Conseiller Info Energie seront définis pendant la soirée, en fonction des disponibilités. Prévoir un chèque de caution de 1000€ (non débité).

***RDV jeudi 22 février 2018 à 18h30 à la Maison de l'Economie de Saint-Marcellin.
Soirée gratuite, sur inscription au 04 76 14 00 10 ou sur www.infoenergie38.org.***

Agenda des rendez-vous intercommunaux

Janvier

19 janvier, ludotour à Beaulieu, à partir de 16h30
26 janvier, ludotour à Vinay, à partir de 16h30

Février

2 février, ludotour à Morette, à partir de 16h30
4 février, fête du nordique et de la raquette au col de Romeyère (Rencurel) à partir de 10h
9 février, ludotour à Saint-Romans, à partir de 16h30
9 février, soirée neige à l'Olympide (Chatte)
Du 12 au 16 février, stage de natation à partir de 6 ans à l'Olympide (Chatte), de 11h à 11h45
13 février, ticket sport (8-12 ans) à l'Olympide (Chatte), de 9h à 17h
13 février, carnaval déguisé à ski, au Faz (Presles), de 13h30 à 16h30
17 février, nocturne, descente aux flambeaux et feu d'artifice au col de Romeyère (Rencurel), à partir de 17h
20 février, ticket sport (8-12 ans) à l'Olympide (Chatte), de 9h à 17h
22 février, soirée thermographie à 18h30 à Saint-Marcellin
24 février, relais à l'amériCoulmes, au col de Romeyère (Rencurel), de 18h à 20h
24 février, nocturne, descente aux flambeaux et feu d'artifice au col de Romeyère (Rencurel), à partir de 17h

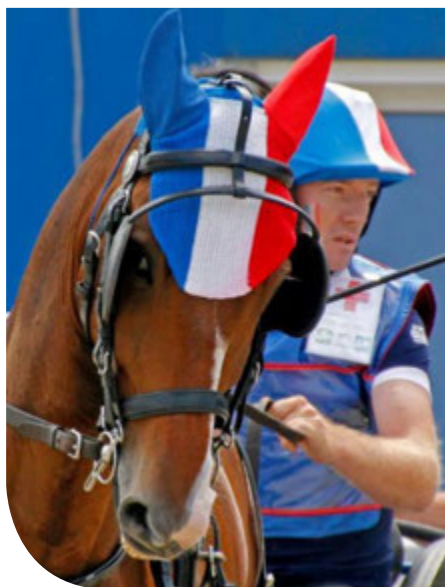
Mars

2 mars, soirée jeux à Saint-Marcellin
3 mars, nocturne, descente aux flambeaux et feu d'artifice au col de Romeyère (Rencurel), à partir de 17h
6 mars, soirée comment jardinez-vous, le retour ! salle du conseil à Chatte
9 mars, ludotour à Chevières, à partir de 16h30
12 mars, soirée comment jardinez-vous, le retour ! salle du réfectoire à Saint-Just de Claix
13 mars, soirée comment jardinez-vous, le retour ! maison de la Drevenne à Saint-Gervais
16 mars, ludotour à La Sône, à partir de 16h30
24 mars, ludothème à Saint-Marcellin

Avril

6 avril, ludotour à Murinais, à partir de 16h30
Du 9 au 13 avril, stage de natation à partir de 6 ans à l'Olympide (Chatte), de 11h à 11h45
10 avril, ticket sport (8-12 ans) à l'Olympide (Chatte), de 9h à 17h
17 avril, ticket sport (8-12 ans) à l'Olympide (Chatte), de 9h à 17h
27 avril, soirée jeux à Saint-Romans

Notre champion d'Attelage



Jean-Michel OLIVE, champion de France 2016, vice-champion de France 2017 fait partie des 4 meilleurs Français sélectionnés pour les championnats du Monde 2018.

Un albinois sous les couleurs de l'équipe de France qui travaille dur avec toute une équipe autour de lui.

Un programme très chargé pour cette année :

- Des stages avec l'entraîneur national à Roanne et à L'Albenc
- 5 concours internationaux 3 étoiles :
- Lisieux en Normandie début mars
- Kronenberg en Hollande en avril où auront lieu les championnats du Monde
- Saumur début juin
- Chablis début juillet
- Haras du Pin fin juillet
- Les championnats du monde d'attelage à un cheval auront lieu à KRONENBERG du 30 août au 2 septembre 2018.

Jean-Michel Olive recherche des sponsors et des aides qui seraient les bienvenus.

Contact : ecuriespb@yahoo.fr

L'USARG a relevé le défi

Promue en championnat de 1^{ère}/2^{ème} série, l'USARG est consciente des difficultés à venir cette saison. Pourtant, le club entend prouver que cette montée était le bon choix.

En alignant 2 équipes tous les dimanches, l'USARG a du se renforcer en effectif avec pas moins de 55 joueurs seniors grâce notamment à toute l'énergie des 2 coaches Yohan VANGI et Jérôme COURTIAL originaires de L'Albenc. Ils ont également joué toute leur carrière au club. A mi-parcours du championnat, l'USARG se classe 7^{ème} et devra finir dans les 6 premières places pour poursuivre l'aventure. Cela reste possible au vu des matchs de la phase aller en espérant le rétablissement de quelques blessés. Quant à la réserve, celle-ci se

classe également à la 7^{ème} place et devra batailler afin de terminer dans les 4 premières places pour se qualifier.

Nous n'avons aucun regret d'être montés à l'échelon supérieur, le niveau est plus relevé mais pas insurmontable. Le groupe s'étant étoffé, il devra se surpasser pour aller gagner des matchs qui lui ont échappé de peu dans la première partie de championnat.

Le président de l'USARG - Xavier DUPONT



Concernant l'école de rugby, nous sommes toujours en entente avec l'US VINAY et nous comptons une quinzaine de jeunes avec une nouveauté cette saison où l'on a une équipe de moins de 6 ans entraînée par 2 joueurs de l'USARG Julien BESSEAT et Pierrick VOLMAT originaire de L'Albenc.

Comité des fêtes

Le comité des fêtes de L'Albenc a tenu toutes ses promesses cette année 2017 en proposant aux Albinois de nombreuses animations telles que la soirée célibataires, la vogue, la fête du sport ainsi que le téléthon (qui nous a permis de reverser 550€ à l'AFM Téléthon). Avant de démarrer une nouvelle année riche en manifestations, les membres du comité des fêtes de L'Albenc vous font part de leurs meilleurs vœux pour 2018.

Cette année débutera le samedi 10 février 2018 avec la « Soirée célibataires », qui a remporté un franc succès l'an dernier. Ce sera l'occasion pour les célibataires de rencontrer de nombreuses personnes venues des 4 coins du département ! Puis l'autre événement à ne pas manquer aura lieu les 29-30 juin et 1^{er} juillet avec la VOGUE qui durera 3 jours avec au programme :

bals, concours de boules et de pétanque, repas ravioles, feu d'artifices, vide grenier et de nombreuses surprises en préparation.

L'AG du comité des fêtes aura lieu le mercredi 24 janvier 2018 à 20h à la salle des fêtes de L'Albenc : nous vous y attendons nombreux afin de nous donner vos idées... " Si vous avez envie de nous rejoindre pour 1h, 1 journée ou plus, nous vous accueillerons avec plaisir ! Vous pourrez retrouver toute l'actualité du comité des fêtes sur son compte facebook, le site internet de la mairie, le Dauphiné Libéré et le Mémorial... Avec tout cela, impossible de louper une de nos manifestations !

Pour de plus amples renseignements, contactez le comité des fêtes par mail : comitedesfetes.lalbenc@gmail.com ou par téléphone au : 06.70.50.27.14.

La saison se poursuit chez les Rolling Fox, club de roller à l'Albenc.



Des nouvelles des équipes de roller hockey engagées en championnat :

- les séniors en Régionale 2 sont en tête du classement depuis le début. Après 3 journées disputées, les Fox comptabilisent 5 victoires et un match nul. Ils ont repris la route des terrains le 14 janvier à Valence, une journée presque à domicile. La montée en Régionale 1 est à portée de crosse, mais il reste encore plusieurs journées à disputer avec un déplacement à Montluçon puisque la région Rhône-Alpes a fusionné avec l'Auvergne.
- Les benjamins quant à eux, débutent la deuxième partie du championnat en poule Rhône-Alpes. Cette équipe composée de benjamins et de plusieurs poussins surclassés a fait beaucoup de progrès, partant d'un groupe de différentes catégories qui se connaissaient peu sur le terrain. Coachés et entraînés par Franck Jarrand, les jeunes travaillent dur aux entraînements afin de parvenir dans le haut du tableau de cette poule. Les plus grands apportent une vision de jeu et de la force, alors que les plus jeunes offrent fougue et insouciance.
- Une équipe poussin a été inscrite pour la deuxième phase du championnat, poule basse afin de faire jouer les débutants. Un beau challenge pour l'entraîneur Denis Gasiglia, qui doit composer avec l'expérience de certains qui jouent depuis plusieurs années et les jeunes arrivés en septembre. De quoi faire naître des rôles nouveaux: leader, défenseur, attaquant... Le grand saut pour les jeunes poussins débutera le 28 janvier à Bourgoin-Jallieu.

A noter la réussite du diplôme d'Arbitre Fédéral de Thomas Brunet-Manquat et Frank Jarrand, un rôle important pour la tenue des matchs en championnat. Une équipe Loisir Adulte a vu le jour cette année, et s'organise avec les clubs de Valence et Lyon pour des rencontres amicales et chaleureuses où le banquet de la pause déjeuner ferait pâlir les Gaulois!

Au niveau du roller, les enfants, en initiation et perfectionnement, mais aussi en Freestyle passeront leurs "Roues" au mois de mai afin de concrétiser leur apprentissage et leur progression. La section Freestyle emmenée par Luis Rolland, un jeune du club diplômé du Brevet d'Entraîneur Fédéral, aura l'occasion de faire quelques rencontres amicales avec les clubs voisins de Grenoble, Valence et Lyon. Après la remise des roues lors du traditionnel Apé'Roller le 25 mai, le club clôturera la saison avec le Tournoi de la Noix le 10 juin. C'est un tournoi de Roller Hockey réservé aux tout-petits où nous accueillerons une centaine de petits joueurs et leur famille venant de toute la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

C'est toujours dans une ambiance familiale et conviviale que le club de Roller de l'Albenc poursuit son chemin, depuis 18 ans. Club labellisé par la Fédération Française de Roller Sports, une centaine d'adhérents chaque année se partage les 11 créneaux disponibles à la salle des fêtes de l'Albenc.



Agenda

Samedi 10 février :
Soirée Célibataire
organisée par
le Comité des Fêtes.

Samedi 3 mars :
Soirée dansante
organisée par
les Rolling Fox.

Vendredi 9 mars :
Soirée jeux
organisée par
Maboul à Facettes.

Samedi 17 mars :
Soirée dansante
organisée par
le Sou des Écoles.

Samedi 24 mars :
INAUGURATION
de l'aire de
jeux City stade

Samedi 7 avril :
Après-midi
Chasse aux Œufs
organisée par
le Sou des Ecoles.



Clara GUTTER

Jeune Sapeur-Pompier à Vinay Cette jeune Albinoise, s'est illustrée lors des championnats de France Parcours Sportif Sapeur-Pompier le 24 juin à Obernai dans le Bas-Rhin. Le PSSP est une épreuve sportive symbolisant les valeurs des Sapeurs-Pompiers, elle demande agilité, vitesse, endurance, force et maîtrise de soi

A l'issue de son parcours réalisé en 1mn54s 66, elle est devenue Championne de France catégorie Junior fille. Félicitation à Clara

DEVENEZ APICULTEUR...

Le SYNDICAT APICOLE DAUPHINOIS propose un cycle de formation théorique et pratique destinée aux apiculteurs débutants et à toute personne intéressée par la vie et la sauvegarde des abeilles. Cette formation se déroulera à la **SALLE DES FETES DE VINAY** les **jeudis 1^{er}, 8, 15 et 22 mars 2018** de 20H à 23H et sera animée par **Bruno CONVERT** et **Christian BIENVENU**.

Elle se poursuivra tout au long de l'année et se conclura en septembre par la remise d'un diplôme.

Informations auprès de Bruno CONVERT :
06 32 82 38 92

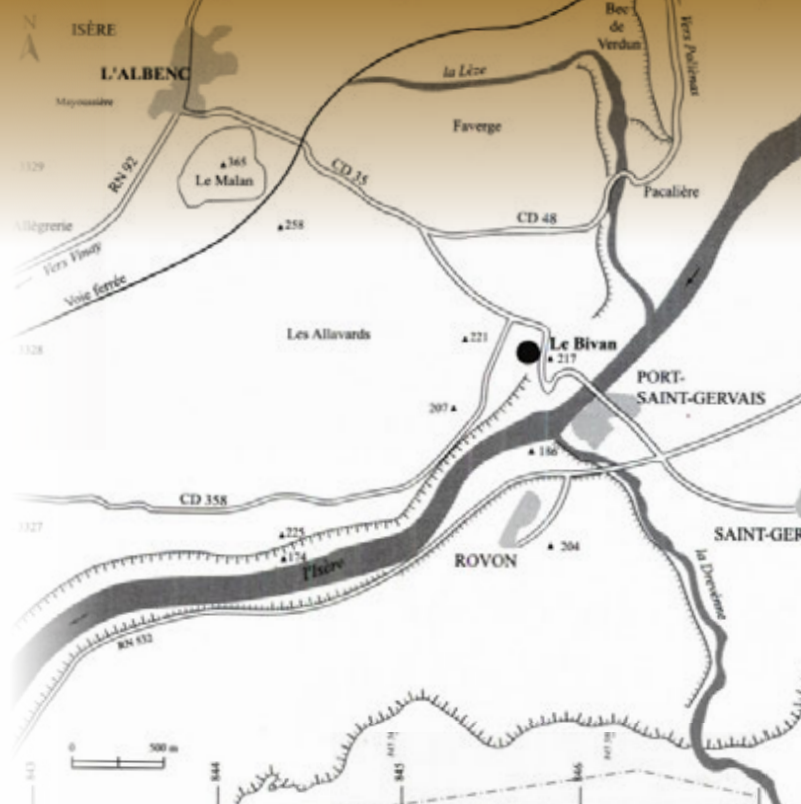
SYNDICAT APICOLE DAUPHINOIS
2bis rue René Camphin - 38600 FONTAINE
www.syndicat-apicole-dauphinois.org/

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le précédent bulletin municipal. Les co-présidents de l'association Espace Nature Isère sont : Madame Agnès SAGNOL et Monsieur Jean-Luc STAZEWSKI.

MEMOIRES DE L'ALBENC

Dans le bulletin N°85 daté de février 2017, j'ai évoqué les premières traces des habitants de l'Albenc à l'époque préhistorique. Des hommes qui vivaient au Néolithique (entre 5000 et 2000 avant J.C.) puis au premier âge du fer (entre 800 et 500 avant J.C.) Des hommes qui s'étaient installés sur un site très favorable : le site de Bivan, fouillé à l'occasion des travaux de construction de l'A49 en 1988.



DES ALBINOIS A L'EPOQUE ROMAINE

Depuis la fin du II^e siècle avant J.C., notre région appartenait à la province de la Narbonnaise. Les Romains avaient remporté une victoire décisive sur les Gaulois à Châteauneuf sur Isère en 121 avant J.C.

Première moitié du premier siècle de notre ère.

Toujours à Bivan, une première phase d'occupation apparaît à l'époque des empereurs Auguste, Tibère et Claude. On distingue trois puis six bâtiments en matériaux légers organisés autour d'une construction plus complète, probablement à vocation agricole. Un système d'adduction d'eau en bois et en pierres sèches, pour amener l'eau depuis une source située au nord-ouest, a été également mis à jour. Les activités agricoles étaient devenues essentielles et les hommes s'étaient sédentarisés.

De la fin du second au milieu du IV^{ème} siècle.

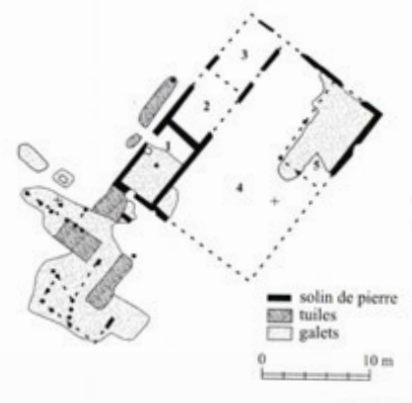
Une seconde phase d'occupation apparaît ensuite au Bas empire, encore plus importante que la précédente. Des constructions avec des soubassements en pierres et de nouvelles installations ont été édifiées. Les archéologues ont découvert des fragments de vases variés, des lots de céramiques de différentes provenances ainsi que des amphores d'origines romaines et hispaniques. Précisons qu'ils ne trouvent pas de lampes à huile « classiques » dont l'usage avait été délaissé à cette époque. Par contre, un ensemble de monnaies à l'effigie de l'empereur Constantin (début IV^{ème} siècle) a été retrouvé. Ces données mettent en évidence une occupation sédentaire et plus nombreuse qu'à la Préhistoire. C'est une période de densification de la population et de mise en culture sur notre territoire. Les céramiques, les amphores et les monnaies prouvent la vitalité des échanges commerciaux avec le reste de la Gaule et le pourtour méditerranéen. Plusieurs établissements agricoles découverts à l'Allègrerie, à Mayoussière et à Beaulieu comme à Bivan, révèlent un véritable plan d'occupation de la vallée de la Basse Isère à l'époque gallo-romaine. Ainsi, l'origine des villes de Vinay, Poliéas et Tullins daterait de cette période.

Pourquoi le site est-il abandonné au cours de la seconde moitié du IV^{ème} siècle ?

Nous ne pouvons avancer aucune explication certaine, même si nous savons que c'est à ce moment que l'Empire romain se désagrège... Notons que nombreux sont les sites anciens comme Bivan qui ont été occupés d'une manière discontinue et qui livrent une grande quantité de vestiges.

Le site sera remis en valeur, environ un siècle plus tard, au début du Moyen-Age. Nous évoquerons une prochaine fois les époques mérovingienne et carolingienne.

Henri Cazes



IMPRIM'VERT®

Imp. PRESS VERCORS - Imprimé sur papier recyclé